BULLETIN 4ème Trimestre 2019 Octobre-Novembre-Décembre

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Compte IBAN: **BE83 0682 0581 3415** **5620 FLORENNES**

N° d'agréation : **P923330**

Fondateur : MOUCHET Claude

Président : SAINTHUILE Jean-Yves

MOUVEMENT DYNASTIQUE BELGE
ASSOCIATION ROYALE et PATRIOTIQUE
SECTION FLORENNES

Promouvoir l'union des Belges
Défendre et Honorer notre Dynastie

www.mouvement-dynastique-belge.be

Mouvement Dynastique Belge, Association Royale et Patriotique
SECTION FLORENNES

Editeur responsable
SAINTHUILE Jean-Yves
161 Rue de la brasserie
5620 SAINT AUBIN
0499/72.10.38

Edito du Conseil d'administration

Chers Membres et Sponsors,

Les vacances sont terminées. Nombre d'entre vous en ont profité pour recharger les batteries, pour être en pleine forme et être présents à notre rendez-vous annuel de fin octobre.

Le dimanche 20 octobre prochain aura lieu en effet notre cérémonie à la stèle du Roi Baudouin qui sera suivie de notre banquet. Cette cérémonie est une occasion de se revoir et pour d'autres de se rencontrer, invitation cordiale à tous et toutes, porte-drapeaux, militaires et civils.

Qui dit vacances ne veut pas toujours dire repos, nous avons été invités par Mr jacques Ganty à Thy-le-château pour participer à la commémoration des rafles de 1944, cérémonie placer sous le signe du devoir de mémoire.

Notre section a été mise à l'honneur en France lors d'une cérémonie en hommage aux parachutistes belges. Notre CA en a profité pour visiter la clairière de l'armistice, musée très intéressant pour ceux et celles qui ne l'ont jamais vu.

Lors de cette cérémonie riche en émotions, nous avons constaté que le lien Franco-Belge est bien ancré et que les questions de devoir de mémoire sont sur toutes les lèvres, mais ne cessent de trouver des solutions pour faire participer nos jeunes aux cérémonies, comme dans l'Oise où un Lieutenant (RCT) Mr Laurent SENECA à eu l'idée de créer une ¨école de porte-drapeau¨ une idée qui est à creuser comme me l'a fait remarquer l'un de nos porte-drapeaux.

L'opération Benson n'est qu'un petit fait dans l'histoire, mais ce sont les petites choses qui font les grands ensembles.

Cette journée à Lieuvillers marquera à jamais notre section.

Bonne lecture.

Etienne Binon SPRL

Courtage en assurances

Votre Courtier
Votre meilleure Assurance

Toutes compagnies - toutes assurances
N'hésitez pas à nous contacter

www.assurances-binon.be

Rue Albert Ier, 6 - B-5640 METTET
Tél. : 071/72.76.84 - Fax : 071/72.98.70
e-mail : info@assurances-binon.be agréation FSMA 105.249 A

Octobre

3 octobre Stienon Lievin
5 octobre Sohy Hortense
25 octobre Bialas Marc

Novembre

3 novembre Fiévez Alain
18 novembre Bertrand Daisy
20 novembre Heusghem Daniel
23 novembre Latour Marie-Madeleine
26 novembre Soupart Claude
28 novembre Guyaux Christiane

Décembre

1 décembre Andouche Paulette
2 décembre Trips Fabienne
11 décembre Bastien Yvon

ORCOFIS@
Organisation Comptabilité Fiscalité Service @
Stéphane LASSEAUX
Comptable IPCF 101883
Rue de Philippeville, 81 • 5620 Florennes
071/68.70.70
bureau@orcofisa.be

Dimanche 20 octobre 2019

INVITATION

FLORENNES

Cérémonie à la stèle du

ROI BAUDOUIN

PORTE-DRAPEAUX - MILITAIRES - CIVILS

10H30

RASSEMBLEMENT PLACE DE LA CHAPELLE

11H00

CEREMONIE A LA STELE DU ROI BAUDOUIN

PLACE DES COMBATTANTS,

DISCOURS, DEPOTS DE FLEURS

12H00

BANQUET DE LA SECTION

¨La Tanière Du Renard¨

2 Rue d'Anthée, 5620 Morville

MENUS *Adulte : 50.00€* *Enfant de- 12 ans : 25.00€*

Apéritif et amuse-bouche

Entrée A
Croquettes de crevette grises

Entrée B
Carpaccio de bœuf, roquette, crème balsamique et copeaux de foie gras.

Potage Crème de légumes.

Sorbet

Plat A
Duo de soles et scampis aux petits légumes crème safran-curry, tagliatelle.

Plat B
Roulade de Volaille au jambon italien et mozzarella, gratin dauphinois, légume croquant.

Dessert Trio de mignardises artisanales et café

Boissons comprises (vins durant le repas et soft drink)

Merci de bien vouloir confirmer votre réservation pour le 12 octobre, au 0499/72.10.38 ou sainthuilejy@hotmail.be en versant le montant sur le compte de la section : **BE83 0682 0581 3415** indiquer votre Nom, Prénom, nombre de couverts et choix des entrées et plats.

(Seul le paiement fait office de réservation).

Organisation du Mouvement Dynastique Belge Association Royale et Patriotique de Florennes - Mettet

• **Dimanche 20 octobre**
Cérémonie à la stèle du Roi Baudouin place des combattants
Suivi du banquet annuel des sections de Florennes-Mettet

• **Lundi 11 novembre à Chaumont**
Commémoration de la fin de la guerre 14-18

• **Lundi 11 novembre à Florennes**
Commémoration de la fin de la guerre 14-18

Deux plaques (F.N.A.P.G et F.N.T.D.R) seront remises aux familles de deux Florennois

• **Vendredi 15 novembre à Florennes**
Fête du Roi, Te Deum

• **Mardi 7 janvier 2020**
Assemblée générale et vœux de la section de Florennes-Mettet à la salle LES AMIS REUNIS rue de la gare 151 à Saint-Aubin (Florennes) nous vous invitons à participer à notre assemblée générale qui sera suivie des vœux de la section autour d'un verre et de douceurs.

Si vous souhaitez rester dans notre mouvement, merci de bien vouloir verser votre cotisation pour 2020 avant le 31 décembre elle reste inchangée au prix de 12.00€.

Communication : **Cotisation 2020 Nom et Prénom** au N° de compte, **BE83 0682 0581 3415**

Cérémonie à LIEUVILLERS

(Article OISE Hebdo)

Dimanche 1er septembre, sur le territoire de Lieuvillers, non loin du terrain de cross de Saint-Just-en-Chaussée, se dresse une stèle. Elle est ici en hommage à plusieurs SAS (pour spécial air service) belges qui furent parachutées en août 1944.

En raison de moult péripéties, ces parachutistes ne furent pas lancés dans les airs à l'endroit prévu initialement. Cette opération baptisée Benson, avait pour but de renseigner les alliés sur les déplacements des troupes allemandes. En dépit d'imprévus à répétition, ils parvinrent à remplir leur mission.

En ce 75e anniversaire, les organisateurs dont le maire de Lieuvillers Serge Vandewalle, ont pour l'occasion convié de nombreux élus locaux ainsi qu'une délégation du mouvement dynastique de Belgique, section Florennes-Mettet avec son président Sainthuile Jean-Yves accompagner de Quentin Massaux, échevin en charge des affaires patriotique de ville Belges de Florennes était aussi du voyage.

Une impressionnante armée de porte-drapeau encerclait la' stèle avec les couleurs françaises et belges. Le président du Plateau Picard Frans Desmedt, le maire de Lieuvillers et le député Dassault ont chacun tenu un discours dans lequel ils ont loué l'amitié franco-belge et insisté sur son importance.

Serge Vandewalle a ensuite été décoré au titre de Chevalier de la fidélité à la famille royale belge. Les invités ont ensuite été invités au pot de l'amitié, à Lieuvillers.

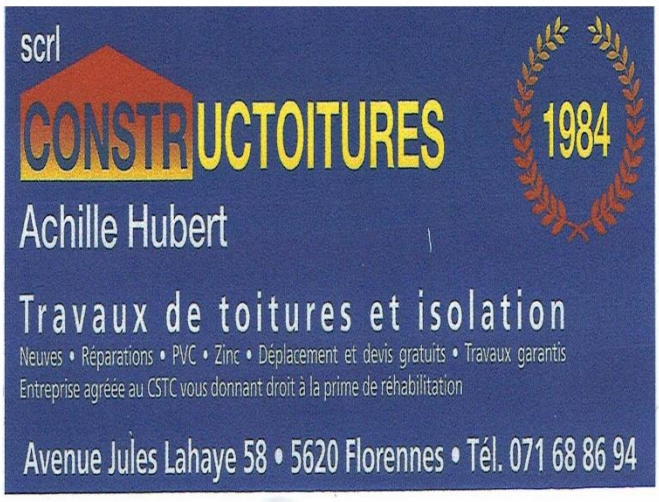

Opération Benson en 1944 : 75 ans après, la commune de Lieuvillers se souvient (Article du Courrier picard)

En pleine campagne, le 30 août 1944, tombaient du ciel des parachutistes belges, chargés de vérifier l'état des réseaux et positions de l'ennemi. Le nom de leur mission ? L'opération Benson. Ils étaient récupérés par un lieutenant français, puis pris en charge par les hommes de la Résistance locale.

75 ans et deux jours plus tard, une cérémonie a eu lieu dimanche dernier animée par Michel Dufour, président de l'association Picardie-Mémoire, au pied de la stèle rendant hommage à ces hommes qui, malgré ce parachutage périlleux, ont permis de recueillir des informations permettant de faciliter l'avancée des alliés.

Honneur était donc portée au capitaine belge Kirschen, au lieutenant français Franck, aux soldats-parachutistes belges Bouillon, Flips, Moyse et Pietquin. Ceci en présence de nombreux officiels, dont une délégation du Mouvement Dynastique de Belgique, conduite par Monsieur Sainthuile Jean-Yves accompagné de Quentin Massaux, échevin en charge des affaires patriotiques de Florennes, commune située non loin de Givet, en France.

Serge Vandewalle, maire de Lieuvillers, a d'ailleurs reçu une médaille et fait chevalier pour sa fidélité à la famille royale belge

Michel Dufour président de Picardie mémoire et fait Officier du mérite.

Les porte-drapeaux

Quentin Massaux - Le Député Olivier Dassault - Sainthuile Jean-Yves

Remise des cadeaux bière et livre de Florennes et Mettet.

Photo du comité à la Clairière de l'Armistice

21 juillet à Ermeton-sur Biert (Commune de Mettet)

Une délégation Française était présente et représentée par Rose-Marie RYSPERT.

La ville Denain est jumelée avec Mettet.

Commémoration annuelle des rafles de 1944 à Thy-le-Château.

(Article de vers l'avenir)

Samedi, pour la 24e fois, hommage a été rendu à ceux qui ont été victimes des rafles allemandes des 31 juillet et 31 août 1944, à Thy-le-Château.

Chaque année, le samedi le plus proche du 31 juillet, Jacques Ganty met un point d'honneur à organiser une commémoration en l'honneur des victimes des rafles allemandes des 31 juillet et 31 août 1944. D'année en année, et grâce à sa persévérance, ce devoir mémoriel prend une ampleur de plus en plus importante. Elle constitue d'ailleurs la cérémonie patriotique la plus importante de l'année dans l'entité de Walcourt. Soutenu dans sa démarche par sa compagne Corinne Vaisière, son beau-fils Cédric Massart et, depuis cette année, par Dimitri Loisse, Jacques Ganty orchestre le déroulement de la cérémonie comme sur du papier à musique. Comme la rafle du 31 juillet 1944 au séminaire des Pères Blancs d'Afrique a eu lieu aux alentours de 17 h, les participants ont été accueillis une demi-heure plus tôt à la salle communale pour la prise au drapeau National de Neuengamme, la Branbançonne et un «in memori» aux participants disparus dans l'année. Il s'agit de Pierre Vincent et son épouse, Élisabeth Niemaczek, Franz Geulette, Claude Sloma, Jean-Paul Pirson et Paul Huygens.

Cortège vers les stèles

Au rythme d'une batterie de tambours de l'Entre-Sambre-et-Meuse, un long cortège s'est ensuite formé en direction de la stèle des Pères Blancs, située à la rue du Fourneau. On reconnaissait, entre autres, des véhicules GI's, l'escorte au drapeau US, les autorités communales, les porte-drapeaux des sections de l'entité mais aussi ceux venus de Couvin, Dailly, Florennes, Vitrival, Namur…, l'escorte au drapeau Écossais de Fraire, les Volontaires de 1830 de Ham-sur-Heure et de Le Roux, la Fédération Nationale des Combattants, la Confédération européenne des anciens combattants et militaires, l'Armée Secrète, l'Amicale de Neuengamme, le Mouvement Dynastique, le Souvenir Français, l'Association communale du Souvenir Patriotique de Ham-sur-Heure-Nalinnes, le Stalag 1 A, la 82e Air Born, le 101e Air Born, la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, la Fraternelle Nationale des Casques Bleus et opérations et les para-commandos.

Hommage

Devant chaque stèle, Jacques Ganty a rappelé les faits qui devaient conduire 14 personnes du séminaire dans les camps de la mort tandis que dans une seconde rafle, six membres du Groupe G étaient fusillés à Marche-en-Famenne. L'appel des morts, la Brabançonne et une salve et un dépôt de fleurs ont prolongé l'hommage. Avant que tous aillent se sustenter, le jeune porte-drapeau Kevyn Bertrand, issu d'une fratrie de neuf frères et sœurs, s'est vu remettre le diplôme d'honneur de porte-drapeau signé par le Ministre de La Défense Nationale. Jacques Ganty a insisté sur le fait que les gobelets utilisés étaient recyclables. « Les commémorations se doivent aussi de pousser au respect de l'environnement », a-t-il déclaré.

DS chaleur express

Livraison de Pellets, Charbon et Gaz

Livraison rapide, même en petite quantité !

0472/ 01 99 99

PAS DE PLACE POUR
STOCKER VOS BÛCHES OU VOS PELLETS ?
PAS LE TEMPS ? PAS DE VÉHICULE ?
DS CHALEUR EXPRESS VOUS LIVRE
DANS LA REGION DE FLORENNES
ET ALENTOURS

Vous n'avez pas facile à bouger vos sacs de charbon?
Ds chaleur express a pensé à vous. Nos sacs sont conditionnés par 10 kg pour plus de maniabilité.
Calibre de 12\22 ou 20\30.

Nous vendons des bouteilles de gaz propane de marque PRIMAGAZ

10,5kg
18 kg
46,5 kg

ds.chaleurexpress@gmail.com

image non contractuelle
BE 0678 984 657

L'Angèle - Service Traiteur

Redéfinir l'évènementiel...

- Home Cooking (Chef à domicile)
- Menus personnalisés
- Buffet froid et/ou chaud
- Service de plat du jour*

L'Angèle

Pour vos évènements, possibilité d'une sélection de vins par M. Dominique Gobert, Premier sommelier de Belgique (1991)

Nous travaillons avec vous pour créer un menu qui correspond à votre style et vos envies!

*Livraison possible

0488/ 283. 777
Traiteur.langele@gmail.com
www.traiteurlangele.wixsite.com

Discours de S.M. le Roi à l'occasion de la Fête Nationale 21 juillet 2019

Mesdames et Messieurs,

Il y a deux mois, vous avez accordé votre confiance à des hommes et des femmes dont vous attendez qu'ils apportent des réponses à vos préoccupations. Votre voix s'est exprimée de façon diverse, mais elle demande une attention particulière pour les mêmes sujets : l'emploi, le climat, la précarité, la migration. Ces inquiétudes nous les partageons d'ailleurs avec de nombreux pays de par le monde.

Il s'agit maintenant de faire la synthèse et de s'accorder sur des solutions. Je me rends compte des contraintes dans lesquelles nos dirigeants politiques doivent travailler. Mais les défis sont tels qu'il faut les relever sans tarder, avec courage et détermination. Et ils sont à ce point liés entre eux qu'ils nécessitent une intense coopération à tous les niveaux.

Notre pays regorge de talents et d'énergie. Les bonnes volontés et les idées ne manquent pas, au contraire. Vous êtes nombreux à vous engager avec conviction dans votre environnement immédiat. A vous impliquer dans votre communauté ou lors de grandes actions de solidarité. A aspirer à des projets porteurs et ambitieux. Il importe de mobiliser toutes ces volontés.

Les grands projets mobilisateurs naissent dans le dialogue et se réalisent dans la coopération.

Utilisons l'immense potentiel du dialogue ouvert et vrai. Dialoguer dans l'ouverture, c'est vouloir comprendre l'autre dans ses convictions et ses choix, même si on ne les partage pas. C'est faire sentir à l'autre qu'il est indispensable à la recherche de solutions, sans exclusive. C'est éviter le mensonge et le mot qui blesse.

Dialoguer dans la vérité, c'est faire face à la complexité en cultivant la nuance et en recherchant la complémentarité. Dans des domaines comme le climat et l'emploi, mais aussi la mobilité, l'énergie, l'enseignement et la formation, seule une action coordonnée dans un dialogue ouvert et vrai peut rendre l'action plus efficace.

Rassembler nos forces pour atteindre un objectif commun, nous le pratiquons déjà dans beaucoup de domaines. Voyez les nouvelles cultures de coopération au sein de nos entreprises. Voyez nos scientifiques qui interagissent dans des domaines de pointe, nos metteurs en scène et nos artistes qui expriment l'âme de notre pays. A Hollywood comme au pavillon belge, primé récemment à la Biennale de Venise et qui est le fruit d'une belle coopération entre les différentes communautés du pays.

C'est aussi cette capacité à favoriser le dialogue et à rassembler que nous mettons avec succès au service du projet européen.

Notre diversité et notre complémentarité sont notre force. C'est comme cela que le monde nous connaît et c'est là qu'on nous attend. Peut-être que nous n'en avons pas suffisamment conscience. C'est pourtant notre nature profonde. Cela doit être notre fierté.

De tout ceci peut naître une ambition *nouvelle* pour notre pays. Elle est aussi le meilleur remède contre la peur, le sentiment d'impuissance et la résignation. Notre démocratie ne pourra qu'en bénéficier.

Voilà le vœu que je forme aujourd'hui : que nous encouragions le dialogue responsable, que nous développions davantage notre esprit de collaboration et que nous soyons fiers de ce qui rend notre pays si unique.

La Reine et moi vous souhaitons une belle Fête Nationale.

Vive la Belgique.

La princesse Astrid et le prince Lorenz à Namur pour le Te Deum

À l'occasion de la Fête nationale, la princesse Astrid et le prince Lorenz célébraient dimanche le Te Deum en la cathédrale Saint-Aubain de Namur. Ils se sont ensuite rendus devant la statue du roi Léopold 1er pour s'y recueillir et y déposer des fleurs.

Plusieurs centaines de personnes étaient présentes pour assister à la venue du couple princier dans la capitale wallonne.
La sœur du roi Philippe et son mari sont arrivés vers 11h00, accueillis par le gouverneur de la province, Denis Mathen, et le bourgmestre de Namur, Maxime Prévot. Pour la première fois, la cérémonie religieuse du 21 juillet était dirigée par Mgr Pierre Warin, devenu récemment évêque de Namur.

À sa sortie de l'église, le couple princier a longuement pris le temps d'échanger avec un public enthousiaste et présent en nombre.

La princesse Astrid et son époux se sont ensuite rendus place Léopold, où un rassemblement était organisé en hommage au roi Léopold 1er, devant le monument à son effigie.

Les origines d'Élisabeth de Belgique : Quelles sont les origines de la famille royale belge ?

Il y a beaucoup d'idées reçues et de fausses idées concernant les origines de la famille royale belge. Entre les détracteurs qui pointent les origines germaniques de la famille et ceux qui critiquent les mariages arrangés entre royautés de familles étrangères, les suppositions vont bon train quant aux véritables origines de nos souverains ou de leurs héritiers. Voici enfin les vraies origines de la princesse Élisabeth sur les 200 ans dernières années. Vous serez peut-être étonnés de savoir que les origines germaniques de la princesse Élisabeth, duchesse de brabant n'arrivent qu'en quatrième position !

Rappelons tout d'abord que la Belgique ne fut fondée qu'en 1830. Il y a donc moins de 200 ans. À cette époque beaucoup de frontières étaient différentes et les notions de nationalité également. Les époques se succèdent, les frontières peuvent changer du jour au lendemain, sans que les origines ne soient bouleversées pour autant. L'origine implique également une notion de culture, d'éducation, de ressentiment personnel. Quand on parle de noblesse, il y a bien entendu une notion d'héritage qui est très importante. Les titres se transmettent de génération en génération, souvent via le père, et on a tendance à biaiser notre jugement en se référant au titre ou au nom de famille. On peut souvent lire, untel « appartient à la famille de la noblesse danoise », « untel porte un titre de noblesse suédois », induisant notre esprit en erreur sur l'origine. Effectivement, la Maison de Belgique est issue de la famille des Saxe-Cobourg et Gotha, elle-même nommée Saxe-Cobourg-Saalfeld jusqu'en 1826, et il s'agit donc d'un titre de noblesse germanique. Sauf que cette vision oublie la différence entre la généalogie dynastique et la biologie.

Nous avons tendance à accorder plus d'importance à la branche paternelle. Qui d'entre nous n'a pas voulu connaitre les origines de son nom de famille, l'étymologie de notre patronyme, la provenance géographique de ce nom ? Pourtant, la génétique des ancêtres qui nous ont donné ce patronyme ne représente qu'une infime part des gènes qui nous définissent. Biologiquement parlant, notre grand-mère maternelle est toute aussi importante que notre grand-père paternel. Sur une génération, le nom de famille ne représente que 50% de notre origine (les 50% restants étant les origines maternelles), sur deux générations 25%, sur trois générations 12,5%, si bien qu'en 10 générations, celui-ci ne représente plus qu'un seul de nos 1024 ancêtres de cette génération, soit environ 0,097% de notre patrimoine génétique.

La question des origines est toujours compliquée puisqu'il n'est possible d'établir une carte d'identité des origines qu'en choisissant volontairement une génération pour effectuer cette étude. Plus on remonte dans le temps, plus il sera possible d'affiner les pourcentages liés aux origines, mais il y a aussi un risque, celui de complètement omettre des nationalités qu'auraient pu avoir des ancêtres pendant plusieurs générations après cette génération de référence.

Les origines belgo-polonaises de la reine Mathilde sont claires

Pour notre étude, nous avons décidé de nous arrêter à l'origine des ancêtres de la princesse Élisabeth depuis le premier roi des Belges, Léopold 1er. Cela permet d'avoir une idée de l'origine de la famille royale sur près de 200 ans. Très rapidement, le premier constat est qu'avec l'union entre le roi Philippe et la reine Mathilde, les générations futures ont renforcé leurs origines belges.

En effet, les origines de la reine Mathilde sont très simples à déterminer. Sur de nombreuses générations, la famille paternelle est issue à 100% de Belgique, principalement de la noblesse et bourgeoisie flamande.

Du côté maternel, là aussi les origines de la reine Mathilde sont totalement polonaises sur la période étudiée. La reine Mathilde est donc à 50% d'origine belge et à 50% d'origine polonaise sur plus de 100 ans. Ainsi, les 4 enfants du couple royal ont au minimum 25% d'origine belge garantie sur cette période de temps, par leur grand-père, le comte Patrick d'Udekem d'Acoz, père de la reine Mathilde.

Concernant les origines polonaises, certains préciseront qu'il s'agit d'origines lituano-polonaises. Il est particulièrement difficile de trancher clairement en ce qui concerne la famille Sapieha dont est originaire Zofia, la grand-mère de Mathilde. Cette famille princière porte un titre de noblesse lituano-polonaise mais depuis de nombreuses générations cette famille était considérée comme polonaise, sans compter le fait que la Pologne et la Lituanie ont longtemps formée qu'une seule nation. Quoi qu'il en soit, sur la période étudiée (jusqu'à la 6e génération des ancêtres de la princesse Elisabeth), les origines sont 100% polonaises (aussi bien au niveau du lieu de naissance qu'au niveau du territoire sur lequel ces personnes ont vécu) et non lituaniennes. Sur six générations, le plus ancien ancêtre étudié de la famille Sapieha est le prince Adam, né à Varsovie (Pologne) et s'est installé avec sa famille à Krasiczyn (également en Pologne). Et même si on remonte encore d'autres générations, le père d'Adam, Leon Ludwik par exemple, était déjà installé en Pologne.

Le prince Adam Stanislaw Sapieha, arrière-grand-père de Mathilde de Belgique

Les origines italiennes de la duchesse de Brabant à travers sa grand-mère Paola.

Du côté du roi Philippe, vous le comprenez, les origines sont plus diverses puisque les grandes familles royales de l'époque interdisaient les mariages morganatiques et favorisaient donc les mariages avec des princesses étrangères pour s'assurer le moins de consanguinité possible et pour renforcer certains liens politiques entre pays alliés.

La branche la plus simple à étudier chez le roi Philippe est son côté maternel. Sa mère, la reine Paola est principalement d'origine italienne. Par contre, peu de gens le savent mais la grand-mère paternelle de Paola, Laure Mosselman du Chenoy était de nationalité belge et d'origine belge. Cependant, cette branche n'est pas à 100% belge. Pétronille-Jeanne Muts, est néerlandaise, la famille Muts étant originaire de Breda et des environs comme Woensdrecht, non loin d'Anvers en Belgique.
Du côté maternelle, l'arrière-grand-mère de Paola, Louise Perrone di San Martino était franco-italienne, sa mère Adrienne Florimond de Fay de la Tour Maubourg étant 100% française, fille d'un marquis. Cette branche-là est belle et bien française sur de nombreuses générations. Donc, pour résumer, tordons déjà le cou à ceux qui pensaient la reine Paola 100% italienne. En dressant son profil généalogique jusqu'au début du 19e siècle, elle est en réalité à 68,75% italienne, à 18,75% belge et à 6,25% française et néerlandaise. Si on rapporte ces statistiques à la princesse Élisabeth, elle est italienne à 18,75%, les seuls ancêtres italiens de la princesse ne provenant que de sa grand-mère Paola (du moins sur 200 ans).

Le sénateur belge Théodore Mosselman du Chenoy et son épouse Isabelle Coghen sont les parents de Laure Mosselman du Chenoy, grand-mère de la reine Paola.

Les origines belges du roi Philippe
Aussi étonnant que cela puisse paraitre, les seules origines belges du roi Philippe proviennent de sa mère italienne. Nous venons de le voir, la reine Paola avait des ancêtres belges de par sa grand-mère paternelle. Cette part, nous l'avons calculée, était de 18,75%. Comme il n'y a aucun ancêtre belge provenant de la famille d'Albert II, la part d'ancêtres belges du roi Philippe n'est que de 9,37%. D'ailleurs, le roi Philippe est le premier souverain belge à avoir des ancêtres belges. Puisque nous avons déjà calculé plus haut que la part d'ancêtres belges de la princesse Élisabeth provenant de sa mère était de 25%, on peut donc dire qu'Élisabeth a 29,69% d'ancêtres belges sur 200 ans, (soit 25% venant du côté de Mathilde et les 18,75% provenant de la reine Paola, soit 9,37% du roi Philippe, soit encore 4,69% pour elle).

De quelles origines étaient les ancêtres des précédents souverains ?

À ce stade nous avons en réalité déjà trouvé les trois origines les plus importantes de la princesse Élisabeth. On résume : 29,68% des ancêtres d'Élisabeth étaient d'origine belge, 25% d'origine polonaise et 17,19% d'origine italienne. L'origine germanique de la princesse Élisabeth vient en quatrième position avec 14,06% de ses ancêtres. Le plus connu de ses ancêtres germaniques est le roi Léopold 1e. Le prince Philippe, fils du roi Léopold 1e, a lui aussi épousé une princesse germanique, la princesse Marie de Hohenzollern-Sigmaren. Son fils, Albert 1e a lui aussi épousé une princesse germanique, Élisabeth de Wittelsbach, duchesse en Bavière, ce qui a pour conséquence d'augmenter considérablement le nombre d'ancêtres germaniques de la famille royale belge.

La cinquième origine est française. Seuls 4,68% des ancêtres de la princesse Elisabeth sont d'origine française. Nous l'avons vu, une petite partie provient de la branche lointaine maternelle de la reine Paola. Sur 6 générations, les autres ancêtres français d'Elisabeth sont Marie-Louise d'Orléans, fille du roi Louis-Philippe et épouse du premier roi des Belges, et Joséphine de Leuchtenberg. Comme nous ne parlons pas de nationalité, cette notion pouvant être trop vague et ne correspondant en rien à des qualités génétiques, on peut considérer Joséphine de Leuchtenberg comme française. Bien que née en Italie et princesse d'Italie, elle est la fille d'Eugène de Beauharnais, lui-même fils d'Alexandre et Joséphine de Beauharnais, née Marie Josèphe Tascher de La Pagerie, future épouse de Napoléon 1e. Les deux parents de Joséphine sont donc bien français.

Eugène de Beauharnais, fils d'Alexandre et Joséphine de Beauharnais est l'un des ancêtres français de la princesse Élisabeth de Belgique.

La sixième origine d'Elisabeth est suédoise à 3,12% à égalité avec l'origine néerlandaise. De par la reine Astrid, petite-fille d'Oscar II de Suède, la princesse Elisabeth est l'arrière-arrière-arrière-petite-fille d'Oscar 1e de Suède mais aussi de Charles XV de Suède. Elle a également deux ancêtres néerlandais, Pétronille-Jeanne Muts dont nous avons parlés plus haut et Louise d'Orange-Nassau, princesse des Pays-Bas, devenue reine de Suède en épousant le roi Charles XV.

Toujours de par Astrid, la princesse Elisabeth a un ancêtre danois à la sixième génération, qui est Christian IX. Par contre, du côté d'Albert II, la princesse Élisabeth hérite d'une dernière origine, qui est portugaise. La grand-mère de Léopold III, Marie-Josèphe de Bragance était princesse de Portugal mais elle vivait en exil avec sa famille en Autriche. Son père, Michel 1e de Portugal est le fils du roi Jean VI et de Charlotte-Joachime d'Espagne. La princesse Élisabeth est donc également d'origine portugaise et danoise à 1,56%.

ICM S.A.

Zoning Industriel
Rue Saint-Donat, 18
5640 METTET

Tel : 071 26 61 10
info@icm-sa.be
www.icm-sa.be

Construction de bâtiments préfabriqués industriels et commerciaux

Tous les ancêtres de la princesse Élisabeth et leur origine

Les 2 parents de la princesse Élisabeth (génération 1) : Philippe de Belgique (Belgique), Mathilde d'Udekem d'Acoz (Belgique).

Les 4 grands-parents de la princesse Élisabeth (génération 2) : Albert II de Belgique (Belgique), Paola Ruffo di Calabria (Italie), Patrick d'Udekem d'Acoz (Belgique), Anna Maria Komorowska (Pologne).
Les 8 arrière-grands-parents de la princesse Élisabeth (génération 3) : Léopold III de Belgique (Belgique), Astrid de Suède (Suède), Fulco VIII Ruffi di Calabria (Italie), Luisa Gazelli (Italie), Charles d'Udekem d'Acoz (Belgique), Suzanne van Outryve d'Ydewalle (Belgique), Leon Michael Komorowski (Pologne), Zofia Sapieha (Pologne).

Les 16 ancêtres de la 4e génération : Albert 1e de Belgique (Belgique), Elisabeth de Wittelsbach en Bavière (Germanique), Carl de Suède (Suède), Ingeborg de Danemark (Danemark), Beniamino "Fulco VII" Ruffo di Calabria (Italie), Laura Mosselman du Chenoy (Belgique), Augusto Gazelli (Italie), Maria Rignon (Italie), Maximilien d'Udekem d'Acoz (Belgique), Maria van Eyll (Belgique), Clément van Outryve d'Ydewalle (Belgique), Madeleine de Thibault de Boesinghe (Belgique), Michal Leo Komorowski (Pologne), Maria Zaborowska (Pologne), Adam Zygmunt Sapieha Kodenski (Pologne), Teresa Sobanska (Pologne).

Les 32 ancêtres de la 5e génération : Philippe de Belgique (Belgique), Marie de Hohenzollern-Sigmaringen (Germanique), Charles-Théodore en Bavière (Germanique), Marie-Josèphe de Bragance (Portugal), Oscar II de Suède (Suède), Sophie de Nassau (Germanique), Frédéric VIII de Danemark (Danemark), Louise de Suède (Suède), Fulco Antonio Ruffo di Calabria (Italie), Eleonora Galetti di San Cataldo (Italie), Théodore Mosselman du Chenoy (Belgique), Isabelle Coghen (Belgique), Calisto Gazelli (Italie), Fanny Cotti (Italie), Félix Rignon (Italie), Louise Perrone di San Martino (Italie), Albert d'Udekem d'Acoz (Belgique), Alice Marie de Kerchove (Belgique), Gustave van Eyll (Belgique), Marie Louise van Gothem (Belgique), Eugène Edouard van Outryve d'Ydewalle (Belgique), Laurence de Serret (Belgique), Désiré Charles de Thibault de Boesinghe (Belgique), Marie Isabelle Frennelet (Belgique), Leon Wilhelm Komorowski (Pologne), Krystyna Antonia Malgorzata Zbijewska (Pologne), Ambrozy Zaborowski (Pologne), Michalina Miaczynska (Pologne), Wladyslaw Sapieha Kodenski, Elzbieta Potulicka (Pologne), Michal Sobanski (Pologne), Ludurka "Ludwika" Wodzinska (Pologne)

Les 64 ancêtres de la 6e génération (2 ancêtres apparaissent deux fois, ils ne sont donc que 62) : Léopold 1er de Saxe-Cobourg et Gotha (Germanique), Louise-Marie d'Orléans (France), Charles-Antoine de Hohenzollern-Sigmaringen (Germanique), Joséphine de Bade (Germanique), Maximilien en Bavière (Germanique), Ludovica de Bavière (Germanique), Michel 1e de Portugal (Portugal), Adélaïde de Löwenstein-Wertheim-Rosenberg (Germanique), Oscar 1e de Suède (Suède), Joséphine de Beauharnais de Leuchtenberg (France), Guillaume de Nassau (Germanique), Pauline de Wurtemberg (Germanique), Christian IX de Danemark (Danemark), Louise de Hesse-Kassel (Germanique), Charles XV de Suède (Suède), Louise d'Orange-Nassau (Pays-Bas), Fulco Giordano Ruffo di Calabria (Italie), Maria Felice Alliata de Villafranca (Italie), Salvatore Galetti di San Cataldo (Italie), Concetta de Platamonte (Italie), Corneille-François Mosselman (Belgique), Pétronille-Jeanne Muts (Pays-Bas), Jacques-André Coghen (Belgique), Caroline Rittweger (Belgique, ancêtres paternels germaniques), Paolino Luigi Gazelli (Italie), Giuseppina Brucco (Italie), Carlo Cotti (Italie), Margherita Arese (Italie), Charles Perrone di San Martino (Italie), Adrienne Jenny Florimonde de Fay de la Tour Maubourg (France), Gérard d'Udekem d'Acoz (Belgique), Justine de Posson de Wanfercée (Belgique), Frédéric Marie de Kerchove d'Exaerde (Belgique), Elise Marie de Naeyer (Belgique), Alexandre-Antoine van Eyll (Belgique), Marie Angélique de Gourcy-Serainchamps (Belgique), Joseph Antoine van Gothem (Belgique), Marie Colette Maertens (Belgique), Eugène Augustin van Outryve d'Ydewalle (Belgique), Clémence van Severen (Belgique), Jules Jean-Baptiste de Serret (Belgique), Marie Mathilde van Caloen (Belgique), Joseph Désiré de Thibault de Boesinghe (Belgique), Adélaïde van Hamme (Belgique), Louis Antoine Frennelet (Belgique), Anne Thérèse Coppieters Stochove (Belgique), Wiktor Tomasz Komorowski (Pologne), Ludwika Markiewiczówna (Pologne), Michal (Zbijewski) Zoborowski (2X) (Pologne), Irena Barbara Bystrzanowska (2X) (Pologne), Witold Michal Miaczynski (Pologne), Klementyna Glinska (Pologne), Adam Sapieha Kodenski (Pologne), Jadwiga Klementyna Sanguszkówna (Pologne), Kazimierz Wojciech Potulicki (Pologne), Maria Zamoyska (Pologne), Feliks Sobanski (Pologne), Emilia Lubienska (Pologne), Henryk Wodzinski (Pologne), Teresa Karola Sulkowska (Pologne).

Concessionnaire officiel Opel depuis 1977 !
Garage Valentin
«L'AVENIR APPARTIENT À TOUS»
Centre de réparation agrée VN et VU
Entreprise familiale
Vente véhicules neufs et utilitaires
Carrosserie agréée par les assurances
Centre occasions OCUC
071 72 79 41
Retrouvez-nous sur facebook
damien.valentin@skynet.be
www.garagevalentin.be

Clôtures Leblanc
Vivez bien entourés
Votre spécialiste en clôtures et portails
www.cloturesleblanc.be
Tél. : 071/72 64 74
ZONING INDUSTRIEL METTET